





Information presse Paris, le 18 novembre 2020

Résultats études – Quels regards sur la protection sociale à l'heure de la pandémie de Covid-19 ?

Alors que la pandémie se poursuit, quelle est la vision des Français et des entreprises sur les questions relatives à la retraite et à sa réforme, sur leur épargne, sur les préoccupations liées à la dépendance ou encore sur les dispositifs en prévoyance-santé ? Comment réagissent les sociétés et les travailleurs non-salariés (TNS) face à l'imprévisibilité de l'avenir ?

Afin de répondre à ces interrogations, deux études ont été réalisées pour AG2R LA MONDIALE, LE CERCLE DE L'ÉPARGNE et AMPHITÉA par l'Institut français d'opinion publique (Ifop), d'une part auprès des Français et d'autre part auprès des entreprises et des TNS, avec les éclairages respectifs de Jérôme Jaffré, Directeur du Centre d'études et de connaissances de l'opinion publique (Cecop), et d'Alain Mergier, consultant en sociologie.

Ces deux enquêtes soulignent l'importance qu'accordent les Français à la protection sociale. Si cette crise sanitaire a accentué l'attention qu'ils portent à leur protection et celle de leur famille, au mieux-vivre ensemble et au bien-vieillir, elle a également montré que les entreprises sont déstabilisées par cette crise exceptionnelle qui s'installe dans le temps créant par la même des incertitudes grandissantes. Elles voient ainsi la protection sociale sous un angle nouveau et cherchent à lui accorder une place plus importante en particulier dans leurs politiques de ressources humaines.

Principaux chiffres clés

Grand public

- Près des deux tiers des Français (65 %) estiment qu'il est opportun d'épargner pour faire face à d'éventuelles difficultés quand un tiers pensent utiliser leur épargne pour consommer.
- 41 % des sondés privilégient la liquidité en souhaitant que leur épargne soit mobilisable à tout moment.
- 32 % des Français estiment que leur pension est ou sera suffisante pour vivre correctement.
- Face à la question de la dépendance des personnes très âgées, 70 % des sondés sont favorable à la mise en place d'une couverture complémentaire.

Entreprises et TNS

- 6 entreprises ou TNS sur 10 ont une activité plus soumise aux aléas qu'avant du fait de la pandémie (95%), de l'instabilité règlementaire et sociale (82%) et de l'accélération des transformations du monde (64%).
- Le système de protection sociale est aussi un sujet d'attention majeur : système actuel des retraites complexe (83%), non pérenne (76%), absence de visibilité du futur système (75%) et plus globalement imprévisibilité du système de protection sociale liée à des paramètres instables (78%).
- Près de 6 individus sur 10 craignent de ne pas avoir une pension de retraite suffisante.
- En conséquence, 41% des répondants accordent aujourd'hui plus d'importance qu'avant aux contrats de prévoyance.

Face à la pandémie, les Français expriment de nouveaux besoins de protection sociale et patrimoniale

<u>Méthodologie de l'enquête menée pour AG2R LA MONDIALE, LE CERCLE DE L'ÉPARGNE et AMPHITÉA:</u> l'enquête a été réalisée sur internet les 8 et 9 septembre 2020 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'Ifop.

À l'issue de la crise sanitaire de ce printemps, 22% des Français interrogés affirment avoir épargné « plus que d'habitude » et cette réponse atteint son maximum chez les 18-24 ans (39%). Toutefois, près de 20 % des répondants se perçoivent comme victimes économiques de cette pandémie en déclarant avoir dû épargner « moins que d'habitude ». Quelles ont été leurs motivations pour épargner durant cette période ? La principale raison évoquée est qu'ils n'avaient « pas envie de consommer » (38 % des réponses) suivie de près par la crainte de tomber malade (13 %) et de perdre son emploi (12 %).

Concernant l'utilisation de leur épargne, les Français (41%) mettent en avant l'intention de la conserver afin qu'elle soit mobilisable à tout moment. Maintenir ou même augmenter son effort d'épargne arrive en deuxième position (35%) tandis qu'utiliser tout ou partie de son épargne pour faire des achats n'arrive qu'en troisième position (21%). Il est important de préciser que 40% des moins de 35 ans souhaitent maintenir voire augmenter leur effort d'épargne (contre 27 % en moyenne au sein de la population), signe que la crise du coronavirus est susceptible d'impacter fortement les stratégies financières des jeunes générations.

Le palmarès des placements les plus intéressants ne change pas depuis le début de la pandémie mais indique néanmoins une préférence accrue pour la liquidité. L'immobilier locatif continue de faire la course en tête : 61% des Français jugent ce placement intéressant (stable depuis février 2020), devançant comme en février l'assurance-vie (48%; en baisse de 3 points) et le placement « actions » (37%; en recul - 8 points, quand le Livret A en gagne 14). Les comptes courants sont jugés intéressants par 30 % des Français malgré l'absence de rémunération.

La pandémie et ses conséquences économiques créent-elles des inquiétudes sur le fait et/ou la perspective de disposer à sa retraite d'une pension suffisante pour vivre correctement ? Près de 44% des retraités interrogés estiment disposer d'une pension de retraite suffisante pour vivre correctement alors que 72% des non retraités craignent le contraire. Plusieurs mois après le déclenchement de cette crise qui a mis en sommeil le projet de réforme des retraites, seuls 19 % des Français souhaitent que le texte soit repris pour être mis en œuvre en totalité tandis que 31% d'entre eux se déclarent favorables à un projet rectifié maintenant la mise en place du régime par points et écartant l'âge pivot à 64 ans.

Dans le contexte actuel, la question de la dépendance des personnes âgées préoccupe 53% des Français. Ce taux atteint 70 % chez les plus de 70 ans contre 57 % des 60-69 ans et 48 % des moins de 60 ans. 70 % des personnes interrogées affirment être favorables à la mise en place d'un contrat dépendance qui devrait pouvoir être facultatif pour 53% d'entre eux.

Quand l'imprévisibilité de l'activité renforce l'importance de la protection individuelle des entreprises et des TNS

Méthodologie de l'étude conduite pour AG2R LA MONDIALE, LE CERCLE DE L'ÉPARGNE et AMPHITÉA: l'étude a été réalisée par téléphone du 15 septembre au 5 octobre 2020 auprès d'un échantillon de 400 individus (100 TNS, 100 patrons TPE, 100 directeurs administratifs, directeurs financiers, DRH de PME, et 100 de ETI). Après redressement, selon les critères de taille, activité et région, l'échantillon d'ensemble est représentatif de la cible BtoB. Le terrain d'enquête a été confié à l'Ifop.

Aujourd'hui, 60% des entreprises et des TNS interrogés se déclarent plus inquiets qu'avant quant à l'imprévisibilité de l'avenir économique de leur activité professionnelle désormais exposée à trois familles de risques :

- La crise sanitaire actuelle et ses conséquences (95%);
- L'instabilité réglementaire et sociale (82%) ;
- L'accélération des transformations du monde (64%).

À cette vulnérabilité économique s'ajoute celle de la protection sociale. En effet, de manière générale, l'avenir du système de protection sociale apparait imprévisible car les paramètres changent trop souvent pour 78% des entreprises et des TNS. Par ailleurs, le régime de retraite actuel est perçu comme non pérenne par 76% et complexe par 83% des répondants, obstruant ainsi la lisibilité de leur pension de retraite tout en renforçant la nécessité de disposer d'une protection individuelle. À noter que si 71% des entreprises sont favorables à la mise en œuvre de la réforme des retraites, avec pour 40% une préférence pour l'abandon de l'âge pivot, près de 6 individus sur 10 craignent de ne pas avoir une pension de retraite suffisante. Si ce taux tend à s'accroître à mesure que diminue la taille de l'entreprise (58% pour les TNS contre 46% pour les ETI), les individus de 35-49 ans sont les plus inquiets (64%), suivis par les femmes (60%) et les jeunes de moins de 35 ans (59%).

Afin de faire face à la complexité du système de retraite, les comportements diffèrent selon la taille de l'entreprise. Ainsi, les TNS ont un processus de délégation : **79% s'adressent à leur expert-comptable.** Les dirigeants de très petites entreprises (TPE) se réfèrent aussi à leur comptable (43%) mais font par ailleurs des recherches sur Internet (40%). Les petites et moyennes entreprises (PME) et les ETI s'appuient sur l'expertise du directeur administratif, financier ou des ressources humaines pour faire des recherches sur Internet (56% des PME, 64% des ETI) et se référer aux textes officiels (57% des PME, 52% des ETI). **Dans l'ensemble l'assureur est un interlocuteur privilégié pour 54% des TNS et des entreprises.**

Face à ces inquiétudes, 41% des sondés attachent aujourd'hui plus d'importance aux contrats qui sécurisent leur avenir : prévoyance, dépendance et retraite supplémentaire. Ainsi, 93% des personnes interrogées déclarent posséder une complémentaire santé, 81% un contrat de prévoyance et 54% un contrat de retraite supplémentaire. La possession d'un contrat de retraite supplémentaire s'accroit pour les individus qui craignent que leur pension de retraite soit insuffisante (59%), qui sont très inquiets de la pérennité du système de retraite (61%) et pour les TNS (60%).

En complément, **54% des entreprises et des TNS se disent favorables à la mise en place d'un contrat de dépendance**, de préférence facultatif pour 43% d'entre eux.

La prévoyance apparaît pour les entreprises comme un facteur différenciant de leurs politiques RH. En effet, pour attirer et conserver les meilleurs salariés, 83% des entreprises considèrent qu'une complémentaire santé offrant des remboursements santé élevés et des services correspondants aux attentes des collaborateurs est un argument important. De plus, selon 81% d'entre elles, un contrat de prévoyance permettant à leurs collaborateurs et leurs familles d'être bien protégés en cas de coup dur est un facteur déterminant tout comme le fait de proposer aux salariés un supplément de revenus à la retraite (69%). Sur ce dernier point, ils sont cependant 57% à considérer que les salariés préfèrent se constituer ce complément de revenus individuellement.

Face à l'imprévisibilité de leur activité à laquelle s'ajoute celle de la protection sociale, les entreprises et les TNS sont 81% à être rassurés par la pérennité de l'assureur, qui se conjugue pour 58% des répondants à la stabilité qu'apporte sa forme juridique de société de personnes (mutuelle).

À propos du CERCLE DE L'ÉPARGNE :

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE est un think tank dédié à l'épargne, la retraite et à la prévoyance. LE CERCLE DE L'ÉPARGNE étudie les évolutions de la législation concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il analyse, les besoins et les attentes des Français en la matière.

Pour réaliser ses missions, LE CERCLE DE L'ÉPARGNE s'appuie sur l'expertise de son conseil scientifique constitué de membres reconnus pour leurs compétences dans les domaines économiques, sociologiques, démographiques. Les experts du Cercle travaillent, ensemble, sur les sujets de l'épargne et de la retraite. Le croisement des approches constitue la marque de fabrique du Cercle qui place au cœur de sa mission la pédagogie.

Les statuts reconnaissent l'indépendance du Conseil scientifique.

À propos d'AMPHITÉA:

Créée le 17 décembre 1974, AMPHITÉA est une association de Loi 1901 chargée du dialogue entre les sociétés membres d'AG2R LA MONDIALE et ses assurés. Au nom et au profit de ses Adhérents, AMPHITÉA est donc une association d'assurés, dont les objectifs sont de :

- négocier, souscrire et faire évoluer auprès de son partenaire assureur les meilleurs contrats de santé, prévoyance, épargne et retraite ;
- communiquer, former et informer sur toutes les thématiques liées à la protection sociale et la protection patrimoniale, auprès de ses Adhérents actuels et à venir ;
- développer entre ses membres un esprit de solidarité et d'entraide, fidèle aux valeurs mutualistes et paritaires de son partenaire assureur.

Avec près de 450 000 Adhérents, AMPHITÉA s'inscrit aujourd'hui parmi les plus grandes associations d'assurés de France.

Toutes les informations : www.amphitea.com

À propos d'AG2R LA MONDIALE:

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, AG2R LA MONDIALE assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Le Groupe consacre chaque année plusieurs millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives.

Suivez l'actualité : www.ag2rlamondiale.fr / W @AG2RLAMONDIALE

Contacts presse:

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE : Charles Citroën

01 76 60 85 39 / 06 75 85 50 44 - ccitroen@cercledelepargne.fr

AMPHITÉA: Christelle Douche

01 71 24 02 65 / 06 78 87 78 15 - christelle.douche@amphitea.com

AG2R LA MONDIALE : Mélissa Bourguignon

01 76 60 90 30 / 06 04 52 18 63 - melissa.bourguignon@ag2rlamondiale.fr